

## SOMMAIRE

---

### ÉTUDES ET TRAVAUX

- 146 **Katherine GRUEL**  
Présentation de la base « Faciès monétaires antiques »
- 150 **Eneko HIRIART**  
Le monnayage cubiste, une série monétaire singulière  
entre Méditerranée et Atlantique
- 159 **Stéphane MARTIN**  
Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes  
des Lexoviens et des Aulerques Éburovices
- 166 **Murielle TROUBADY**  
Les bronzes tardifs de Loire moyenne, des émissions turones ?

### SOCIÉTÉ

- 173 Compte rendu de la séance du 30 avril 2016

## PROCHAINES SÉANCES

---

10-12 JUIN 2016 - Journées numismatiques à Colmar

SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Fabri, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

SAMEDI 01 OCTOBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Benjamin, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

## ÉTUDES ET TRAVAUX

Katherine GRUEL\*

### Présentation de la base «Faciès monétaires antiques»

Les monnaies celtiques sont particulièrement difficiles à classer et à dater. Dès les années 1970-1980, constatant la difficulté d'identifier des monnayages et de préciser des attributions, un système descriptif élémentaire est défini afin de classer les monnaies<sup>1</sup>. Un ensemble monétaire est composé de monnaies d'une même région ayant un thème iconographique commun. On le divise en séries monétaires définies par un épicycle de diffusion et des caractéristiques numismatiques communes : poids, alliage, aloi. Les classes constituent les variations typologiques à l'intérieur de chaque série. On définit des groupes de composition et des coins monétaires. Il s'agit d'établir des liaisons de coins, des faciès monétaires, c'est-à-dire le pourcentage des classes et des séries représentées dans un contexte précis (trésor, site, structure, niveau stratigraphique...) On étudie ensuite des répartitions spatiales en précisant le degré d'homogénéité des ensembles<sup>2</sup>. Les liens avec les autres objets archéologiques fournissent l'opportunité de préciser les contextes de découvertes, la circulation monétaire, la chronologie des émissions.

Afin de gérer cette documentation, la base «Faciès monétaires antiques» s'appuie sur ces éléments de description. Cette base de données de recherche a pour finalité de définir des faciès monétaires pour comparer la structure de différents trésors, pour analyser la variabilité d'un site à l'autre, d'un niveau stratigraphique à l'autre... L'originalité de cette base tient au fait que l'on ne part pas de la monnaie mais du site archéologique et si possible des contextes de découvertes. Ensuite, deux niveaux d'entrée des objets monétaires sont possibles soit individuel (monnaie, outil monétaire...) soit par lot par la table faciès.

La saisie par monnaie est très classique : elle définit l'objet dans ses composantes physiques, ses particularités, ses accidents, et renvoie à deux tables extérieures, l'index typologique et l'index géographique. Deux niveaux de datation peuvent être référencés : l'un de circulation de l'objet monétaire, l'autre de première apparition dans un contexte archéologique qui permet peu à peu de caler chronologiquement les émissions.

La saisie par faciès vise à comptabiliser des données monétaires par site ou trésor saisies à un instant T à partir de la bibliographie connue. Sur les sites en cours de fouille, il est évolutif, on peut donc avoir plusieurs fiches faciès pour un même site, ce qui reflète l'état et le progrès de nos connaissances.

La Base Faciès monétaires est limitée à 6 tables principales, pour répondre strictement aux exigences de l'enregistrement global des données. Ces 6 tables comprennent 3 niveaux de catalogage, chacun divisé en 2 échelles distinctes :

- **l'index géographique** : 1. Sites, 2. Contextes ;
- **l'inventaire des monnaies** : 1. Monnaies individuelles (figure 1) 2. faciès (figure 2) ;
- **l'index typologique** : 1. Séries, 2. Classes (figure 3).

\* Directrice de recherche, CNRS AOOrOc, UMR 8546 CNRS-ENS ; Katherine.gruel@ens.fr.

1. COLBERT DE BEAULIEU 1973.

2. GRUEL 1989, p. 8-9.

**Monnaie** 07787

**Contexte de découverte**

- Site: CAVALIER-LAURE, 13 - Fontaine-Claire 342 (42 - Rue de Diane d'Orange)
- Contexte archéologique: 340chans, 50, Roches
- Enregistrements de la monnaie:
  - type de contexte: [ ]
  - date découverte: [ ]
  - type de monnaie: [ ]
  - date de fabrication: [ ]

**Illustrations**

avers | revers

**Identité**

- Classification: 47.01
- Série: VERCA
- Comptages des monnaies:
  - total: 26
  - en circulation: 26
  - total: 237
  - en circulation: 237
- Caractéristiques:
  - Alliage: [ ]
  - Métallogr: [ ]
  - Événements: [ ]
  - Analyses complémentaires: [ ]

**Caractéristiques**

- Alliage: [ ]
- Métallogr: [ ]
- Événements: [ ]
- Analyses complémentaires: [ ]

**Titre**

numéro scientifique: [ ] série: [ ] date: [ ]

Figure 1 - Fenêtre de saisie des monnaies.

**Facies** (accès à un ensemble archéologique)

**Contexte de découverte**

- Site: SAINT-LEGER-SOUS-REMYVAY 71 - Elève (71 - Sable-de-Laine (Saargasse))
- Contexte archéologique: Sable et Sable
- Enregistrements de la monnaie:
  - type de site: [ ]
  - date découverte: [ ]
  - type de monnaie: [ ]
  - date de fabrication: [ ]

**Séries**

num	nom	nb	nb en circulation
89	Poin au fer	49	
94	Poin à grosse tête et au hantec leste	505	
113	Poin au marteau sous le sanglier	11	
115	Poin au sanglier enroulé	5	

**Caractéristiques des monnaies**

- États: [ ]
- All. isolées: [ ]
- Commentaires: [ ]

**Titre**

numéro scientifique: 209-2001040, date: 24/10/2002

Figure 2 - Fenêtre de saisie des faciès monétaires.

**Classe monétaire** série 2012: 47, 47,1

**Identité**

- Série: VERCA
- Classification: 47.01
- groupe monnaie: [ ]
- catégorie: [ ]
- Caractéristiques:
  - Alliage: Laiton/Ornatage
  - Métallogr: [ ]
  - Événements: [ ]

**Chronologie**

- période de la série: 17-223
- premier sérié: [ ]
- dernier sérié: [ ]

**Références externes**

- Monnaies: 29
- total dans la série: 29

**Illustrations**

17 793 Bx

VERCA

**Titre**

numéro scientifique: [ ] série: [ ] date: [ ]

Figure 3 - Fenêtre de présentation des classes monétaires.

La première fenêtre définit la série, la seconde, chaque classe monétaire. C'est la description du type et pas d'une monnaie en particulier. Ceci permet des comptages et des cartographies à deux niveaux de précision.

S'y ajoutent 4 tables annexes :

- **Séries\_facies** : partie intégrante de la table facies, elle recense de façon individuelle et automatique les séries monétaires représentées dans les facies, au fur et à mesure qu'elles sont entrées dans les notices des facies ;
- **Img\_monnaies** : photographies des monnaies enregistrées individuellement ;
- **Img\_classes** : dessins des monnaies par classes ;
- **Adresses** : coordonnées des participants et des fouilleurs.

Il existe dans le monde gaulois des monnaies qui circulent très localement parfois sur un site et donc les fouilles font régulièrement apparaître de nouvelles séries monétaires ou du moins de nouvelles classes. Afin de garder une certaine cohérence au classement, la numérotation est organisée par grandes régions, les chiffres après la virgule correspondent aux classes. Les monnaies romaines sont identifiées en fonction du RRC ou du RIC, par exemple le n° 30 021,07 = RRC 21/7 est un semi-once d'*aes grave* (-269/-266) et le 40256,01 égale le RIC1-256 (figure 4).

Séries monétaires gauloises par grandes régions	Séries monétaires étrangères circulant en Gaule
1 : Centre-Est Gaule 800 : Est Gaule 1000 : Sud-Ouest Gaule 1800 : Ibérie 2000 : Centre Gaule 3000 : Ouest Gaule 4000 : Nord Gaule 5000 : Sud-Est Gaule 8000 : Île de Bretagne 8100 : Imitations de Philippe 9000 : Gaule indéterminée	9500 : Numidie 10000 : Marseille 12200 : Est du Rhin 19000 : Monnaies puniques  20000-29999 : Monnaies provinciales romaines (d'après n° RPC) 30000-39999 : Monnaies républicaines romaines (d'après n° RRC) 40000- ... : Monnaies impériales romaines (d'après n° RIC)
----- <b>Imitations</b> : lorsque le nombre de la série est suivi, après la virgule, de 89 (ex. 40325,89), il s'agit d'une imitation.	100000 : Monde grecque

Figure 4 - Tableau de la numérotation des séries monétaires dans la base.

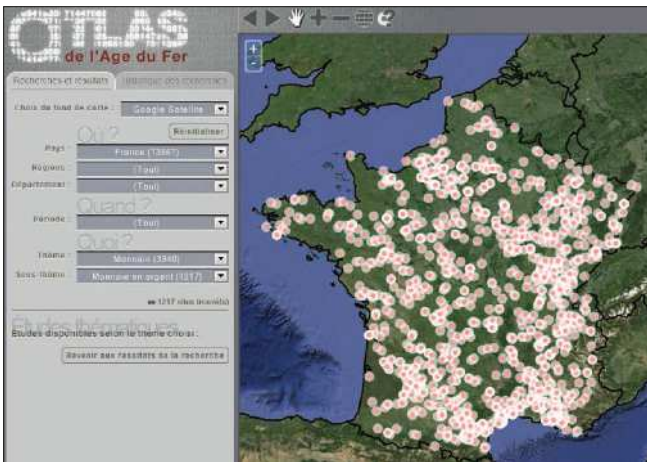
Cette base de données est conçue pour établir des cartes de répartition des monnaies. Pour toutes nos bases, nous avons opté pour une localisation par communes en nous référant au système de coordonnées géographiques proposées par l'administration européenne 'European Units for Territorial Statistics' (NUTS) : Ces « NUTS » sont rassemblés dans une table « Archéolocalis » que nous avons complété pour l'ensemble de l'Europe ce qui nous permet de faire abstraction des frontières actuelles<sup>3</sup>.

3. Nous avons gardé la possibilité de référencer précisément le site mais dans une optique de mise en ligne publique cette donnée pourra être masquée.

Cette base est faite pour être collaborative. Elle intègre déjà les données recueillies par plusieurs chercheurs<sup>4</sup>, d'où un effort particulier de traçabilité avec l'identification des contributeurs, des fouilleurs, de plusieurs numéros d'identification de fouille, de musée, d'étude. La base contient à ce jour 38 900 fiches monnaies, 5 200 fiches sites, 4 300 fiches faciès, 2 157 classes monétaires pour 1 040 séries.

Plus qu'un outil de classement, c'est un outil de travail, c'est pourquoi elle intègre des comptages automatiques à différents niveaux, des exportations des données par liste ou tableur, des modèles de catalogue automatique qui peuvent être affinés par des tris successifs sur les ensembles géographiques et bien sûr sur l'ordre souhaité des séries et des classes.

À partir de cette base de données, il est possible de déterminer la fonction des monnayages dans différents contextes, de montrer l'existence de monnaies particulières pour certains usages, l'évolution de leur usage. Cette base est connectée à la BaseFer développée par AORoc et des cartes de diffusion monétaire sont progressivement mises en ligne dans l'atlas de l'âge du Fer (figure 5)<sup>5</sup>.



## Bibliographie

COLBERT DE BEAULIEU 1973 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

GRUEL 1989 : K. GRUEL, *La monnaie chez les Gaulois*, Paris, Errance, 1989

GRUEL *et alii* 2015 : K. GRUEL, A. TRICOCHÉ, Ph. CHARNOTET, dans Fr. GILIGNY, Fr. DJINDJIAN, L. COSTA, P. MOSCATI, S. ROBERT, *21<sup>st</sup> Century Archaeology. Concepts, methods and tools. Proceedings of the 42<sup>nd</sup> Annual Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology*, 2015.

4. K. Gruel, E. Hiriart, M. Troubadou en particulier, d'autres catalogues de thèses sont en attente d'intégration. Plusieurs clones de la base ont été remis à des étudiants pour qu'ils y intègrent leurs données.

5. <http://www.chronocarto.eu/atlasfer#> et GRUEL *et alii* 2015.

Eneko HIRIART\*

## **Le monnayage cubiste, une série monétaire singulière entre Méditerranée et Atlantique**

Loin de constituer un tout uniforme, la Gaule s'apparente à une mosaïque de peuples et de centres de pouvoir. Cet émiettement ethnique est illustré par l'incroyable diversité du numéraire celtique. Reflet de cette complexité, les monnaies à la croix constituent, jusqu'à la guerre de Gaules, l'ensemble monétaire le plus abondant et le plus caractéristique de Gaule méridionale. Afin d'instaurer les jalons d'une démarche visant à mieux connaître ces monnayages singuliers, la présente étude se centre sur l'une de ces principales séries : la série cubiste. Pour en définir les dynamiques internes et en révéler les réalités économiques et historiques, il s'agit d'éclairer les aspects liés à la chronologie, la circulation, l'attribution et les usages de ce monnayage.

Avant d'aborder ces réflexions et en guise de préambule, il paraît opportun de se livrer à une présentation générale de l'ensemble monétaire à la croix auquel se rattache la série cubiste.

### **Les monnaies à la croix, un ensemble monétaire complexe et singulier**

Les monnayages à la croix se caractérisent essentiellement par leur forme quadrangulaire ou polygonale<sup>1</sup> et par présence systématique d'une croix au revers, autour de laquelle prennent place différents motifs. Derrière cette dénomination commune de « monnayages à la croix » se cache néanmoins une grande diversité. Au sein de cet ensemble monétaire, de nombreuses séries se distinguent à travers leur iconographie, leur aire de circulation, leur usage, leur chronologie, etc. Elles sont émises par des entités politiques distinctes, pouvant revêtir différentes formes : peuple, cité, confédération, etc. La complexité de ces monnayages ne s'arrête pas là. Chaque série se subdivise en de multiples types, en fonction notamment des motifs qui figurent au revers ou des variations perceptibles au niveau du droit. À titre d'exemple, au sein de la série flamboyante, un même portrait se trouve associé à une grande variété de combinaisons de motifs au revers (figure 1).

Ces variations internes sont communes à la plupart des séries de monnaies à la croix. L'aspect apparemment inextricable et la diversité de ces monnayages expliquent le constat dressé par A. Blanchet : « les monnaies à la croix constituent l'ensemble monétaire le plus difficile à classer de Gaule »<sup>2</sup>, ensuite relayé par de nombreux auteurs.

Un rapide examen de la diffusion des exemplaires à la croix révèle que ces derniers circulent au sein d'un espace d'échange qui s'étend du Languedoc à l'Atlantique, autour du littoral méditerranéen, des vallées de l'Aude, de la Garonne et de ses affluents (figure 2).

\* Postdoctorant Aix-Marseille Université ; eneko.hiriart@gmail.com.

1. Certains flans affichent également une forme circulaire. Ces diversités morphologiques témoignent de procédés de fabrication variés (HIRIART 2014, p. 244-252).

2. BLANCHET 1905, 278.

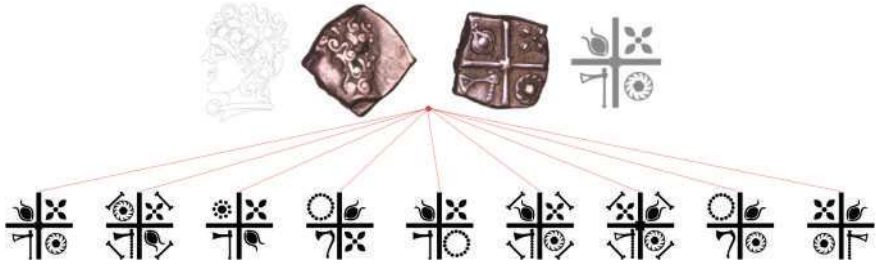


Figure 1 - La diversité des monnayages à la croix ; exemple de portrait de la série flamboyante et différents revers associés (dessins E. Hiriart).

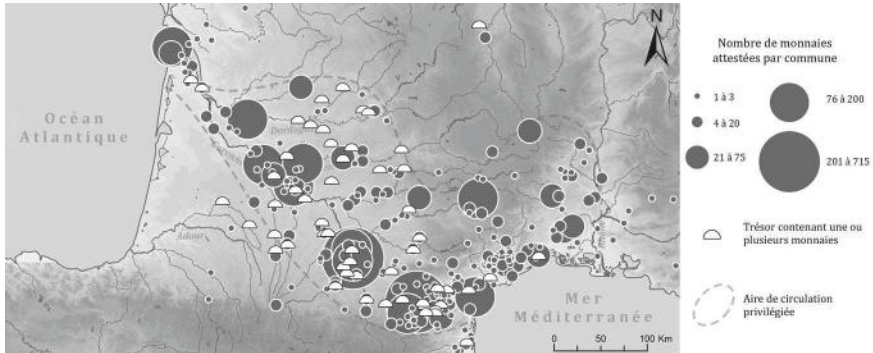


Figure 2 - Répartition des monnaies à la croix, toutes séries confondues (DAO : E. Hiriart).

La carte illustre l'emprise territoriale de cet espace économique tout en soulignant sa cohérence. En dehors de cette large diagonale, plusieurs seuils, qui matérialisent des limites à la diffusion des monnayages, apparaissent : le Rhône à l'est, l'Adour au sud, l'estuaire girondin et la Dordogne au nord, font ainsi office de frontière.

Si le cadre géographique général semble bien défini, la multiplicité des pouvoirs émetteurs, et donc l'attribution des séries, restent difficiles à cerner. De plus, la chronologie des frappes s'étalant sur près de deux siècles, du dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., il faut considérer que l'ensemble des séries ne circulent pas de façon synchrone<sup>3</sup>. Enfin, force est de constater que les séries ne bénéficient pas toutes le même rayonnement.

3. HIRIART, à paraître.

## La série cubiste, un ensemble prédominant

Les monnaies de la série cubiste représentent à elles seules plus du tiers des 11 122 exemplaires à la croix recensés (sites et trésors). L'appellation "cubiste", attribuable à G. Savès, découle du traitement stylistique du portrait<sup>4</sup>. La tête est orientée à gauche ; devant, deux dauphins s'affrontent verticalement (figure 3a).



Figure 3 - Monnaie à la croix de la série (a) cubiste (BN 3123) et (b) précoce aux dauphins (BN 3116) (clichés : E. Hiriart).

Au revers, la croix délimite quatre cantons dans lesquels se répartissent invariablement les mêmes motifs – une hache, une olive et une ellipse – dans un ordre aléatoire ; une lunule est également présente dans chaque canton.

## La chronologie des monnaies cubistes

Les monnaies de la série cubiste, qui présentent un droit stabilisé aux traits géométriques, s'inspirent directement d'exemplaires de la série précoce aux dauphins (figure 3b) qui circulent vraisemblablement entre le dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Les découvertes monétaires en contexte stratigraphique suggèrent que les frappes cubistes débutent au cours du deuxième quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>5</sup>. Leur émission se poursuit vraisemblablement jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., tandis que leur circulation perdure jusqu'à l'époque augustéenne. C'est donc au cours de La Tène D (140-26 av. J.-C.) que ces exemplaires interviennent massivement dans les transactions commerciales régionales.

## La métrologie de la série cubiste

L'étude métrologique de la série cubiste se fonde uniquement sur des découvertes isolées. En effet, la prise en considération des exemplaires provenant de trésors risquerait de fausser les résultats en raison de la quantité élevée de monnaies qu'ils renferment et de la surreprésentation de certaines périodes métrologiques. Les découvertes isolées s'avèrent davantage représentatives de la circulation quotidienne et constituent, par conséquent, une source plus fiable pour analyser les étalons en vigueur. Les monnaies fourrées sont également écartées de l'analyse, car l'altération de l'âme en alliage cuivreux de ces exemplaires peut provoquer des pertes pondérales importantes qui risquent de fausser les statistiques.

4. SAVÈS 1976, p. 114-115.

5. HIRIART 2014.



Le diagramme (figure 4) révèle que le poids des monnaies cubistes s'échelonne sur une large fourchette allant de 3,60 g à 0,50 g. On a depuis longtemps reconnu dans cette variabilité l'effet de réductions successives<sup>6</sup> et de changements d'étalons<sup>7</sup>, ce qui laisse supposer une frappe s'étalant sur une longue période. L'observation de la métrologie des monnaies cubistes permet de déceler quatre périodes, attestées par un nombre inégal d'individus. La première période, comprise entre 3,6 g et 3 g, compte peu d'exemplaires. Néanmoins, il est intéressant de constater que les premières monnaies cubistes partagent le même étalon que les monnaies de la série précoce aux dauphins. Cet élément pourrait accréditer l'idée d'un basculement rapide entre les deux séries. La deuxième période, comprise entre 3 g et 2,3 g, renferme une grande quantité d'individus. Le début de la production et de la diffusion massive de la série cubiste semble correspondre à cette phase. Après une baisse notable de frappes autour de 2,3 g, la troisième période s'étend entre 2,3 g et 1,6 g. À l'instar de la deuxième phase, les émissions se révèlent particulièrement abondantes. L'existence d'une quatrième période – entre 1,6 g et 1 g – demeure hypothétique, tant le nombre d'exemplaires est faible. Cela étant, en dessous de 1,6 g les frappes de monnaies cubistes s'amenuisent de manière drastique.

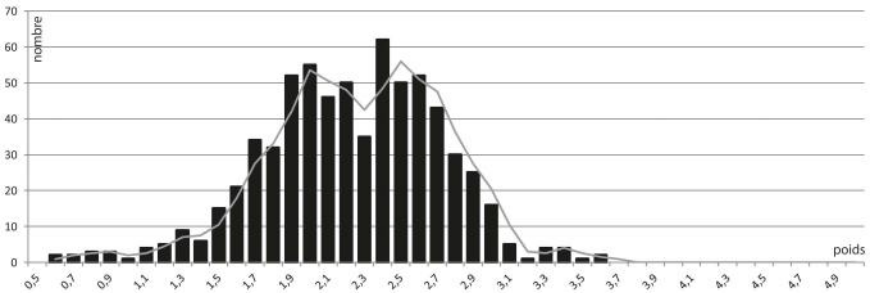


Figure 4 - Métrologie des monnaies à la croix de la série cubiste ; en gris : moyenne mobile (découvertes isolées uniquement : 678 exemplaires).

### Circulation des monnaies cubistes

Ainsi que l'indique la carte (figure 5), la série cubiste connaît une très large diffusion dans le Sud-Ouest de la Gaule. Entre le littoral languedocien et l'estuaire girondin, la répartition géographique de ces monnaies dessine clairement une diagonale – large de 50 km – qui suit les cours de l'Aude et de la Garonne.

Ainsi, la circulation des monnaies cubistes s'inscrit pleinement dans un couloir reliant la Méditerranée et l'Atlantique, ce qui témoigne du rôle prépondérant de ce monnayage dans l'économie régionale, entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

6. COLBERT DE BEAULIEU 1973, p. 284-286 ; RICHARD, VILLARONGA 1973.

7. SOUTOU 1968.



Figure 5 - Répartition des monnaies à la croix de la série cubiste, toutes classes confondues (hors trésor ; DAO : E. Hiriart)

### Classe principale et classes secondaires

Une fois observées les principales caractéristiques de la série cubiste, il convient de s'interroger sur les dynamiques internes qui régissent ce monnayage. Le positionnement des motifs (olive, hache, ellipse) dans la croix du revers sert à définir les différentes classes de la série cubiste<sup>8</sup>. Cependant, en fonction de ces classes, des distinctions apparaissent dans l'usage et la circulation de ces monnaies. Sur la base d'observations réalisées lors de précédents travaux<sup>9</sup>, on tentera de mieux comprendre les caractéristiques qui régissent et opposent d'une part la classe principale (DCR 73) qui compose 61 % des monnaies cubistes (figure 6), et de l'autre les classes secondaires (DCR 75 à 92).

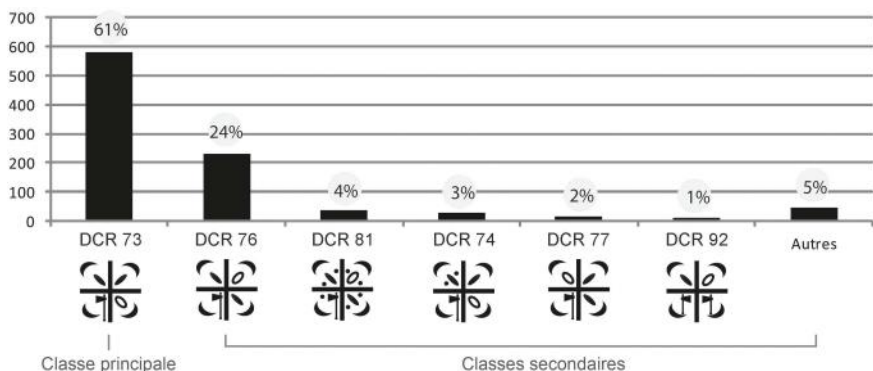


Figure 6 - Représentativité de chacune des classes au sein de la série cubiste (949 exemplaires ; E. Hiriart).

8. SAVÈS 1976, p. 115-132.

9. HIRIART 2009 ; CALLEGARIN *et alii* 2013.

## Une diffusion large pour la classe principale, réduite pour les classes secondaires

La classe principale (DCR 73) s'avère fortement représentée sur de nombreux sites, d'une extrémité à l'autre du couloir Aude-Garonne (figure 7).

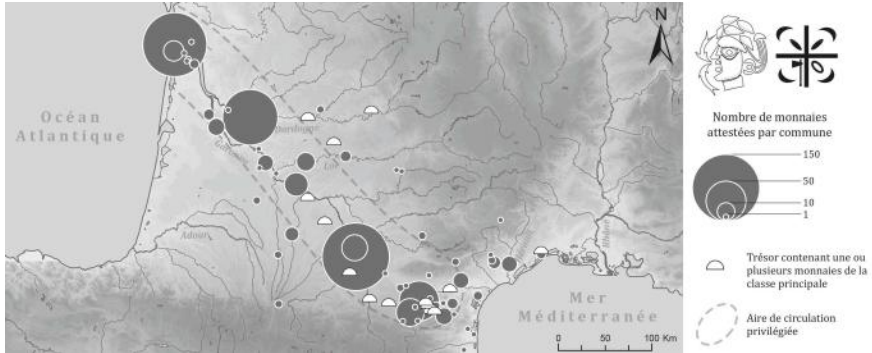


Figure 7 - Répartition des monnaies cubistes de la classe principale (DCR 73 ; E. Hiriart).

Sa circulation se concentre essentiellement sur les abords des deux fleuves et filtre rarement vers l'intérieur des terres<sup>10</sup>. Comme le suggère la forte proportion de ces monnaies sur des agglomérations à vocation commerciale prononcée (Vieille-Toulouse, Toulouse Saint-Roch, Eysses, La Lagaste, Lacoste, Soulac-sur-Mer...), cette classe semble jouer un rôle important dans le commerce régional et les activités économiques liées à l'axe Aude-Garonne. Au vu des nouveaux éléments dont on dispose, l'attribution de la classe DCR 73 aux seuls Volques Tectosages demeure incertaine. En effet, la principale classe cubiste se diffuse uniformément entre les rivages méditerranéens et atlantiques ; il n'existe aucune concentration qui invite à rattacher l'émission de cette classe à une zone précise. Toujours à contre-pied d'une frappe qui serait exclusivement tectosage, on observe que les monnaies cubistes se révèlent proportionnellement mieux représentées à l'ouest (57% du faciès global à Soulac-sur-Mer et 42% à Lacoste) qu'à l'est (21% à La Lagaste, 17% à Vieille-Toulouse)<sup>11</sup>. Aucun élément ne permet, pour l'heure, d'écarter l'existence de plusieurs centres émetteurs.

À l'évidence, la série cubiste constitue un monnayage suprarégional, tout au moins en ce qui concerne sa classe principale. Comme d'autres émissions gauloises (comme les deniers au cavalier de la vallée du Rhône ou les *Kaletedv*), il est probable que plusieurs ateliers aient émis simultanément des monnaies cubistes. Selon le modèle proposé par K. Gruel<sup>12</sup>, nous proposerons l'existence d'une fédération économique et monétaire entre plusieurs cités. L'adoption d'une monnaie commune aurait pour objectif de simplifier les échanges le long de cet axe commercial majeur que dessinent l'Aude et la Garonne.

10. RANCOULE 2000, 33.

11. HIRIART 2014, p. 282.

12. GRUEL 2002.

Contrairement à la classe principale, les classes secondaires (DCR 75 à 92) connaissent une aire de circulation très localisée (figure 8). Elles se retrouvent essentiellement entre le cours moyen de l'Aude et Vieille-Toulouse, mais se révèlent extrêmement rares en basse et moyenne vallée de la Garonne. Les monnaies des classes secondaires semblent destinées à un usage local, au sein d'un territoire qui correspond à celui attribué par Pline et Strabon aux Volques Tectosages.

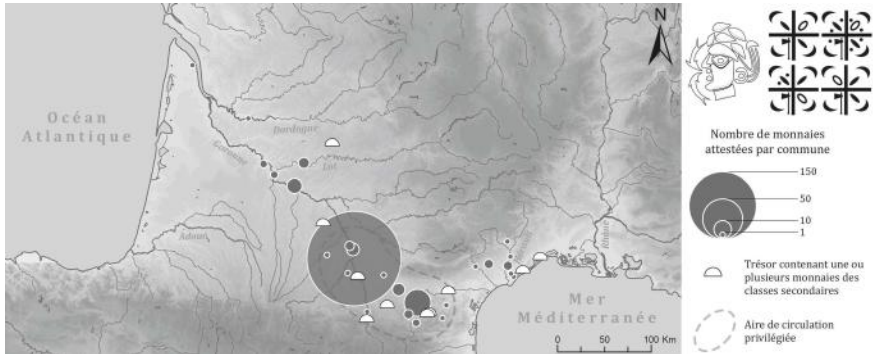


Figure 8 - Répartition des monnaies cubistes des classes secondaires (DCR 75 à 92 ; DAO : E. Hiriart).

### Une métrologie distincte

La distinction entre classe principale et classes secondaires est corroborée par l'observation des variations pondérales ; deux tendances semblent effectivement se dessiner. D'une part, les émissions de la classe principale (DCR 73) sont très nombreuses entre 3 g et 2,3 g, c'est dans cet échelon pondéral qu'elles atteignent leur maximum de représentation (figure 9a). En revanche, la frappe des classes secondaires (DCR 75 à 92) semble plus réduite (figure 9b). D'autre part, la charnière constatée précédemment, située à 2,30 g, marque ici aussi un avant et un après dans le monnayage cubiste. Ainsi, à partir de 2,30 g les émissions de la classe DCR 73 s'amenuisent.

Le diagramme pondéral (figure 9) suggère que cette classe (prépondérante entre 3 g et 2,3 g) est supplantée par les classes secondaires qui s'avèrent plus nombreuses entre 2,3 et 1 g.

### Des différences d'ordre morphologique

Une première analyse met en exergue la quantité inégale de monnaies fourrées suivant les classes du type cubiste. Deux groupes semblent ainsi apparaître. Au sein de la classe principale (DCR 73), seuls 15 % des monnaies ne sont pas – en apparence – intégralement d'argent. Le revers de la classe DCR 73 était peut-être perçu comme un gage de valeur. Cette éventuelle confiance accordée par l'utilisateur à ce type monétaire

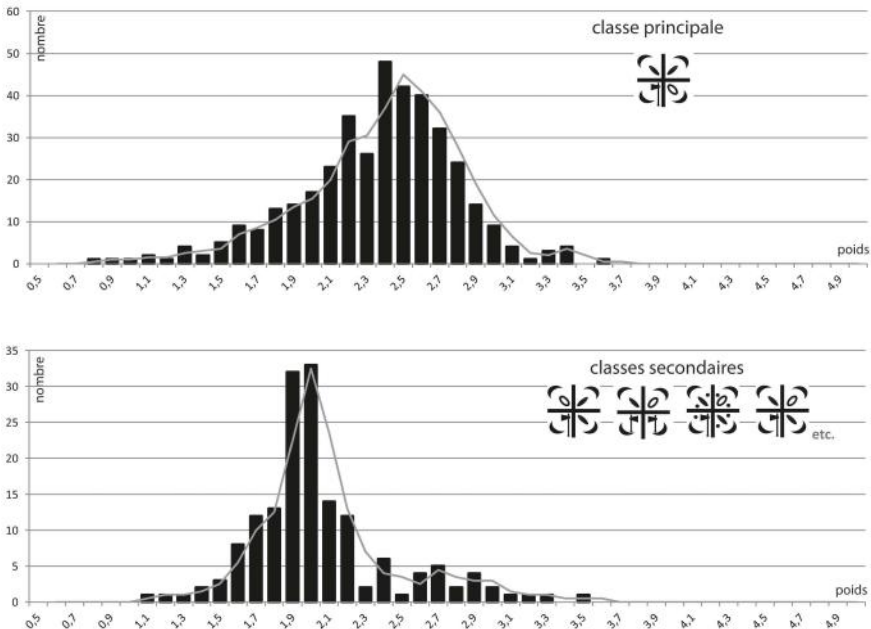


Figure 9 - Métrologie comparée des monnaies cubistes de la classe principale (a [en haut] ; DCR 73) et des classes secondaires (b [en bas] ; DCR 75 à 92).

expliquerait sa circulation massive, contrairement aux classes secondaires, sur l'ensemble de l'axe garonnais. En ce qui concerne les autres classes (DCR 75 à 92), la part du monnayage fourré se révèle nettement plus importante (près de la moitié des émissions). À l'inverse de la classe DCR 73, ces émissions secondaires, dont la teneur en argent s'avère davantage variable, circulent dans une aire géographique réduite.

Cette dichotomie entre la classe principale et les classes secondaires est très évocatrice. Celles-ci ne diffèrent pas uniquement par leur typologie, mais aussi par leur métrologie, leur aire de circulation, leur valeur et possiblement par leur utilisation. Cette dynamique, qui témoigne des différences d'usage, relève probablement de réalités économiques, sociales et ethniques particulières.

## Conclusions

À partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., on assiste à un développement important de l'usage monétaire dans le Sud-Ouest de la Gaule. La monnaie s'impose progressivement comme un intermédiaire incontournable aux échanges. Cette accentuation du fait monétaire est marquée par l'accroissement exponentiel du volume des frappes, par la présence de monnaies sur de nombreux habitats (alors que celle-ci y était très rare – voire absente – auparavant) et par la stabilisation iconographique et typologique des séries monétaires.

La série cubiste illustre parfaitement ce nouvel état de fait, à travers son abondance, sa vaste diffusion et l'adoption d'un type standardisé facilement identifiable. Néanmoins, au sein même de ce monnayage, des dynamiques internes sont perceptibles. Les nombreux contrastes qui opposent la classe principale aux autres classes de la série cubiste ne peuvent être imputés au hasard. Permettant de différencier les émissions entre-elles, le positionnement des éléments du revers (comme l'ellipse ou la hache) obéit à une logique certaine dont la signification sémiologique nous échappe en partie.

Parallèlement à cette abondante série cubiste, d'autres séries se développent au sein du monnayage à la croix. Leur volume d'émission ainsi que leur circulation s'avèrent généralement plus restreints, souvent destinés à couvrir des besoins locaux en numéraire.

## Bibliographie

- BLANCHET 1905 : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises et inventaires des trésors*, Bologne, 1905.
- CALLEGARIN *et alii* 2013 : L. CALLEGARIN, V. GENEVIÈVE, E. HIRIART, Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. a.C.), dans *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer*, C. COLIN, FL. VERDIN (éd.), Bordeaux, 2013, p. 185-218.
- COLBERT DE BEAULIEU 1973 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique, 1, Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973.
- FEUGÈRE, PY 2011 [DCR] : M. FEUGÈRE, M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. J.-C.)*, Villefranche-de-Rouergue, 2011.
- GRUEL 2002 : K. GRUEL, Monnaies et territoires, dans *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, D. GARCIA, FL. VERDIN (éd.), Paris, 2002, p. 205-212.
- HIRIART 2009 : E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne, *Aquitania* 25, 2009, p. 383-388.
- HIRIART 2014 : E. HIRIART, *Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (ve-<sup>1er</sup> s. a.C.)*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2014.
- HIRIART à paraître : E. HIRIART, Les monnaies à la croix, retour sur l'un des principaux monnayages de Gaule méridionale, *Revue Belge de Numismatique*.
- RANCOULE 2000 : G. RANCOULE, Observations sur la circulation monétaire à l'époque romaine républicaine dans la partie méridionale de l'Aude, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 100, 2000, p. 29-38.
- RICHARD, VILLARONGA 1973 : J.-Cl. RICHARD, L. VILLARONGA, Recherche sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du sud antérieurement à l'époque d'Auguste, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 9, 1973, p. 81-131.
- SAVÈS 1976 : G. SAVÈS, *Les monnaies à la croix et assimilées*, Toulouse, 1976.
- SOUTOU 1968 : A. SOUTOU, Remarques sur les monnaies gauloises à la croix, *Ogam*, 20, p. 101-127.

Stéphane MARTIN\*

## Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes des Lexoviens et des Aulerques Éburovices

Le Cabinet des Médailles conserve nombre d'exemplaires de deux séries de grands bronzes tardifs, frappés par les Aulerques Éburovices et les Lexoviens (BnF 7046-7049 et 7156-7168), qui font partie des dernières émissions locales en Gaule. Ces pièces permettent de réfléchir, grâce à leurs légendes exceptionnellement détaillées, à la manière dont, dans les décennies postérieures à la conquête, les indigènes s'approprièrent la monnaie romaine et l'ancrèrent dans le paysage monétaire existant. Plus largement, elles éclairent cette période de réorganisation et d'adaptation aux nouvelles conditions politiques en Gaule chevelue.

### 1. Les monnaies

#### *Les Lexoviens*

La première série, frappée par les Lexoviens, offre des légendes d'une richesse rarement atteinte (figure 1) : outre le nom des magistrats responsables et le nom de la *civitas*, elles précisent la dénomination, un *semis*, qui est qualifié de « public ». Les provenances connues sont concentrées en Normandie, sur et autour du territoire des Lexoviens, donnant l'image d'une émission destinée à circuler en priorité sur le territoire civique<sup>1</sup>.



Figure 1 - Monnaies lexoviennes à légende.

(a) SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO./CISIAMBOS.CATTOS.VERCOBRETO (BnF 7163)

(b) CISIAMBOS/SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLI-CA (BnF 7156)

\* Radboud Universiteit Nijmegen, laboratoire OIKOS, s.martin@let.ru.nl. Les travaux présentés ici sont conduits dans le cadre du projet « *Anchoring Innovation* » porté par OIKOS : <http://www.ru.nl/oikos/anchoring-innovation/anchoring-innovation/>. Tous mes remerciements à S. Nieto-Pelletier, J.-M. Doyen et D. Hollard pour leur aide et leurs remarques. Les résultats présentés ici sont encore préliminaires et seront complétés ultérieurement. Une étude séparée, consacrée à l'*arcantodan* mentionné sur les monnaies lexoviennes, est également en cours. Toutes les illustrations sont de l'auteur.

1. GUIHARD 2012, p. 226-228 ; il faut y ajouter la provenance de l'ex. BnF 7166 (Paris).

Ce caractère local est confirmé par l'étude des liaisons de coins. On reconnaît généralement cinq classes, correspondant aux combinaisons de légendes identifiées dans le *RIG*<sup>2</sup>. Mais les associations sont en réalité plus nombreuses ; ce terme de combinaison paraît d'ailleurs préférable à celui de classe tant les liaisons de coins sont abondantes. Une première étude a été réalisée sur une quarantaine d'exemplaires<sup>3</sup>. Encore partielle, elle demandera à être complétée et affinée, mais avec six coins de droit et neuf coins de revers, la couverture est déjà bonne si ce n'est complète ( $n/d = 7,33$  ;  $C_{est} = 1$  ;  $D_{est2} = 6,31^4$ ) (figures 2-3).

L'utilisation des coins semble assez erratique. Tout au plus peut-on placer en fin de production les monnaies à légende SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLICA, produites avec un coin de revers (R9) pour deux coins de droits (D5 et D6). La postériorité de cette variante, connue actuellement par six ex., est confirmée par la monnaie BnF 7156 (figure 1b), surfrappée sur une monnaie à la fleur. La raison de la surfrappe reste peu claire, d'autant que le coin D6 est lié au revers R3, également employé avec le coin D1.

L'étude de coins donne l'impression d'une frappe assez brève, mais tout de même d'une certaine intensité, où toutes les variantes sont contemporaines. En effet, même si toutes les pièces ne sont pas très bien conservées, on peut parfois suivre la détérioration des coins<sup>5</sup>. L'organisation semble néanmoins avoir été assez relâchée, ce qui se traduit par des exemplaires relativement décentrés et surtout par une étendue de poids assez grande (figure 4).

### *Les Aulerques Éburovices*

Ces monnaies lexoviennes ont été depuis longtemps rapprochées celles des Aulerques Éburovices voisins. La situation y est plus simple : on compte trois classes, chacune issue d'une seule paire de coins<sup>6</sup>. Le portrait de la classe I (deux ex.) n'est pas sans rappeler le portrait de CISIAMBOS ; l'iconographie diffère de celles des autres classes mais la métrologie est similaire (figure 5a). Avec 16 ex., la classe II à légende EBVROVICOS/AVLIRCO est la plus abondante (figure 5b). Le lien iconographique avec la classe III est évident, avec un sanglier-enseigne au droit et un cheval galopant à droite au revers, au-dessus d'un symbole (étoile à cinq branches pour la classe II, fleur à quatre pétales pour la classe III). Pour cette dernière classe, un premier ex. a été mis au jour en 2001 en fouille à Évreux ; deux autres sont conservés dans des

2. *RIG* nos 108, 109, 224, 262, 263. Repris avec quelques ajouts et modifications dans DELESTRÉE, TACHE 2004, série 460A, n° 2481-2487 ; GUIHARD 2012, série BL/M-16a, classes I-V. Je profite de l'occasion pour signaler qu'il faut corriger sur deux points les lectures du *RIG*. Pour le n° 108, l'étude de coins montre qu'il faut bien lire MAVPENNOS.ARCANTODA. au revers de l'ex. BnF 7158, comme l'avait bien indiqué COLBERT DE BEAULIEU 1961, p. 117. Par ailleurs, pour n° 224, on lit toujours, sur les monnaies ou les clichés consultés, PVPLICOS et jamais PVBLICOS.
3. Outre GUIHARD 2012, le dépouillement a porté sur les catalogues des principales collections publiques françaises et étrangères et sur les catalogues de vente dont les données sont disponibles en ligne.
4. Calculé sur les coins de droit, selon les formules 1 et 3 de ESTY 2006.
5. Voir en particulier l'évolution du coin D3, entre l'ex. SCHEERS 1981, n° 128, et les pièces BnF 7166 et CGB, Paris, VSO Monnaies XVIII, 2003, lot 872.
6. DELESTRÉE, TACHE 2004 série 417A, nos 2429-2431 ; GUIHARD 2012 série BAE-9, classes I-III.



Type	N° de coin	Nb d'ex.
Fleur, SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO.	D1	24
Fleur avec étamines, SIMISSOS.PVPLICOS.LIXOVIO.	D2	4
Fleur, .SIMISSOS.PVPLICOS.GAL.	D3	3
Tête imberbe à gauche, CISIAMBOS	D4	6
	D5	4
	D6	3
Aigle, CISIAMBVS.CATTOS.VERCOBRETO	R1	1
Aigle, CISIAMBOS.CATTOS.VERCOBRETO	R2	13
	R3	5
	R4	8
Aigle, MAVPENNOS.ARCANTODA.	R5	6
	R6	2
Aigle, anépigraphé	R7	1
	R8	1
Aigle, SEMISSOS.LEXOVIO.PVBLICA	R9	6

Figure 2 - Coins identifiés pour les monnaies lexoviennes.

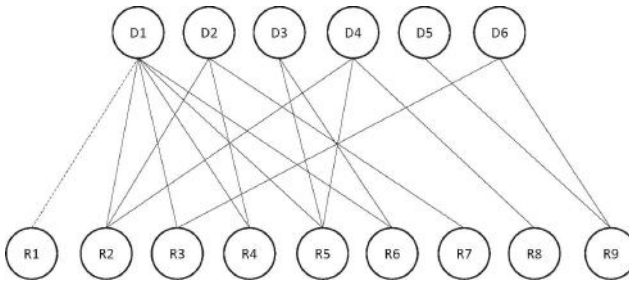


Figure 3 - Liaisons de coins des monnaies lexoviennes.

	Lexoviens	Éburovices	ATISIOS REMOS
<i>Nb</i>	56	28	79
Minimum	3,81	5,12	4,46
Maximum	9,52	9,76	6,76
Étendue	5,71	4,64	2,30
Moyenne	6,82	6,80	5,44
Médiane	6,64	6,56	5,55
Écart-type	1,18	1,00	0,40
Intervalle de confiance (95 %)	6,51-7,13	6,43-7,17	5,35-5,53

Figure 4 - Données métrologiques des séries étudiées.

Sources : Lexoviens et éburovices, voir note 3. Bronzes ATISIOS REMOS : SST, p. 633-634.

collections privées<sup>7</sup>. La légende est bien lisible et nous apprend la valeur des pièces éburovices : AS.PVBLICVS.EBVRO-VICO/S AVLVR. Il n'y a pas de liaison de coin avec les autres classes ; on ne peut donc être absolument certain que celles-ci soient également des as. Toutefois, les classes II et III sont si proches qu'il est difficile de penser qu'elles aient pu circuler avec des valeurs différentes.



Figure 5 - Monnaies éburovices.

(a) classe I à légende AVLIRCVS (BnF 7046)

(b) classe II à légende EBVROVICOS/AVLIRCO (BnF 7049)

La distribution pondérale (figure 4) comme le diamètre des pièces éburovices sont identiques à ceux des monnaies lexoviennes. Ceci rend d'autant plus frappante la différence de valeur, du simple au double, proclamée par les légendes. Par ailleurs, la contemporanéité des deux séries semble assurée. Les liens sont évidents à la fois dans la légende et dans le symbole sous le cheval au revers de la classe III éburovice : la fleur à quatre pétales qu'on retrouve au droit de toutes les pièces lexoviennes. En outre, à Évreux et au Vieil-Évreux, on a retrouvé ensemble monnaies éburovices et lexoviennes : il est clair qu'elles ont dû circuler ensemble<sup>8</sup>.

Si une datation postérieure à la conquête ne fait pas de doute, il est difficile de préciser car les contextes archéologiques bien datés sont très rares. P.-M. Guihard mentionne une monnaie lexovienne dans un contexte du derniers tiers du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. à Touffréville. Cela s'accorde assez bien avec la présence d'une pièce à l'effigie de CISIAMBOS sur l'*oppidum* de Pommiers, fondé entre 60 et 30 av. J.-C., et occupé principalement entre 40/30 et 10/1 av. J.-C.<sup>9</sup> Par ailleurs, il est peu probable que les émissions aient dépassé 20/10 av. J.-C., car les frappes locales cessent totalement en Gaule après cette date<sup>10</sup>.

7. DELESTRÉE, MANTEL 2001, fig. 4 p. 24 et dessin p. 29. Le deuxième ex. est illustré dans DELESTRÉE, TACHE 2004, pl. XVIII, DT 2431 ; GUIHARD 2012, pl. XI, n° 125. Le troisième est publié dans DELESTRÉE, BROCHET 2010. On lit au revers de cette pièce SAVLV[RC] ; le sens du S est peu clair (fin de la légende du droit ? ornement ?).

8. Voir les inventaires dans GUIHARD 2012, sites 8 et 10.

9. GUIHARD 2012, p. 133 ; GUICHARD *et alii* 1993.

10. MARTIN 2015, p. 185-197.

## 2. Gauloises ou romaines ?

En raison de leur date tardive, de leur iconographie, de l'emploi du latin et de poids lourds pour la Gaule, on s'est focalisé sur le caractère romain de ces monnaies et sur la rupture supposée avec les frappes antérieures. La profonde originalité de ces émissions est indéniable mais on aurait tort d'y voir l'adoption pure et simple des dénominations romaines. Il faut au contraire, pour bien les comprendre, les replacer à la fois dans le paysage monétaire de la Gaule du Nord et dans le contexte historique des décennies postérieures à la guerre des Gaules.

### *L'iconographie*

On a ainsi cherché une influence romaine dans l'iconographie des monnaies lexoviennes à l'aigle et à la fleur où P.-M. Guihard voit une référence à l'âge d'Or augustéen, ce qui suppose une frappe postérieure à 17 av. J.-C., à mon sens trop tardive<sup>11</sup>. Au contraire, les monnaies au portrait de CISIAMBOS ont un prototype bien gaulois, à savoir les monnaies d'ATISIOS REMOS (SST 147), dont la frappe doit probablement être placée vers 50/40 av. J.-C. : sur les classes II et III, même tête imberbe à gauche et surtout même fleur à quatre pétales derrière la tête (figure 6). Le lion du revers rappelle également celui de la classe I des grands bronzes éburovices, mais il s'agit également d'un motif un peu plus répandu. On note aussi, sur certains exemplaires de la classe II des ATISIOS REMOS et sur les bronzes à légende ATESOS et KRACCVS (SST 148 et 149), également attribués aux Rèmes, une coiffure similaire à celle du bronze éburovice de classe I. Le lien entre les monnaies normandes et les ATISIOS REMOS est d'autant plus intéressant qu'on en connaît un ex. à Neufchâtel-en-Brie (Seine-Maritime), alors que la distribution du type est concentrée en Gaule Belgique centrale et orientale<sup>12</sup>.



Figure 6 - Monnaies à légende ATISIOS REMOS (SST 147)

Les monnaies normandes participent donc de cette circulation de thèmes iconographiques entre frappes gauloises dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., qu'avait notamment identifiée J. Creighton et qu'il interprétait comme un témoignage des liens nouveaux tissés entre aristocrates après la guerre des Gaules<sup>13</sup>. Il convient d'ailleurs

11. GUIHARD 2012, p. 134-136.

12. SST, p. 635 fig. 174, points 21-22 (qui correspondent à une seule et même monnaie).

13. CREIGHTON 2005.

de ne pas exagérer le caractère romain des monnaies normandes : les pièces éburovices sont tout à fait indigènes et l'aigle qu'on trouve sur les pièces lexoviennes pourrait également faire référence aux bronzes du Centre-Ouest dont le revers est souvent orné d'un aigle (BnF 6077-6180).

### La métrologie

Si les monnaies normandes sont bien inspirées des *ATISIOS REMOS*, elles n'en adoptent par contre pas l'étalon pondéral (figure 4). S'alignent-elles sur un étalon romain ? Avec un poids moyen de 6,8 g et une légende nous apprenant que la pièce est un semis, il paraît naturel de rapprocher les monnaies lexoviennes d'un as semi-oncial, ce que faisait déjà Th. Mommsen. Plus récemment, S. Scheers a proposé de rapprocher les monnaies normandes des as de Narbonne frappés vers 40 av. J.-C. (*RPC I*, n° 518)<sup>14</sup>. Mais outre le fait que ces derniers ont un poids moyen supérieur de près de 3 g à l'as semi-oncial, ils ne se trouvent guère hors de Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon : auraient-ils réellement pu servir de référence ? Surtout, la découverte des monnaies éburovices à légende *AS.PVB LICVS* rend désormais une partie de la démonstration caduque. Avec, dans deux cités limitrophes, des pièces de même poids mais dont la valeur varie du simple au double, on a donc quelque difficulté à restituer un système régional cohérent témoignant d'une « romanisation métrologique ».

Le point important, dans les légendes lexoviennes et éburovices, n'est pas peut-être pas tant la mention d'une dénomination en latin, que le fait qu'elle soit toujours qualifiée de publique. Le but de la légende semble d'abord de signaler qu'on se trouve face à une monnaie dont l'étalon est contrôlé publiquement. Cette insistance sur le caractère public s'explique bien si on accepte que la plupart des frappes monétaires gauloises furent le fait d'aristocrates et pas des frappes civiques. Rappelons que les ethniques n'apparaissent jamais dans les légendes monétaires avant la guerre des Gaules, et que même lorsqu'elles sont présentes, elles servent souvent à qualifier un anthroponyme et pas à désigner la cité émettrice. Après la conquête césarienne, même si la nouvelle province de *Gallia comata* n'est pas réorganisée en profondeur, sa création a tout de même pour effet de figer les cités gauloises et d'en faire un échelon politique de premier importance. Les effets de cette mutation se font en partie sentir dans l'évolution des légendes monétaires à cette période<sup>15</sup>. Les frappes lourdes lexoviennes et éburovices doivent se comprendre dans ce contexte historique. Elles ne sont pas tant l'indice d'une romanisation de la métrologie ou des dénominations, que le signe d'une mutation des institutions politiques gauloises vers le modèle de la cité romaine. Elles représentent une tentative de monnayage civique qui ne s'est pas maintenu dans le temps, assez semblable à certaines émissions hispaniques ou africaines d'ampleur assez limitée.

Les quelques réflexions présentées ici demandent naturellement à être prolongées dans plusieurs directions. Préciser la valeur de ces pièces passe par la connaissance de leur composition métallique, qui explique peut-être la tarification différente

14. MOMMSEN 1873, p. 269-270 note 4 ; SCHEERS 2005. Sur les *RPC I*, 518 : AMANDRY *et alii* 1986.

15. Sur ces sujets, je me permets de renvoyer à MARTIN 2015, notamment p. 221-230.

entre Lexoviens et Éburovices. Par ailleurs, l'enquête métrologique doit être élargie, non seulement à d'autres frappes gauloises, mais également aux frappes romaines et provinciales contemporaines. Maintenant que leur chronologie est de mieux en mieux cernée, il serait certainement fructueux de reprendre l'étude des monnaies gauloises postérieures à la conquête dans l'optique des monnayages provinciaux romains. Car à n'en pas douter, les séries présentées dans cet article participent pleinement des expérimentations monétaires des années 40 et 30 av. J.-C. qui aboutirent à la réforme augustéenne, et dans lesquelles la part des provinces a peut-être été sous-estimée.

## Bibliographie

- RIG : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Br. FISCHER, *Recueil des inscriptions gauloises (RIG). Volume IV, Les légendes monétaires*, Gallia. Supplément 45, Paris, 1998.
- RPC, I : A. BURNETT, M. AMANDRY, P.P. RIPOLLÈS, *Roman provincial coinage I. From the death of Caesar to the death of Vitellius : 44 BC-AD 69*, Londres / Paris, 1992.
- SST : S. SCHEERS, *La Gaule Belgique. Numismatique celtique*, Louvain, 1983<sup>2</sup>.
- ALLEN 1995 : D. ALLEN, *Catalogue of the Celtic coins in the British Museum, with supplementary material from other British collections. Vol. 3, Bronze coins of Gaul*, London, 1995.
- AMANDRY *et alii* 1986 : M. AMANDRY, J.-N. BARRANDON, J.-Cl. RICHARD, Notes de numismatique narbonnaise V. Les as d'Octave à la proue émis à Narbonne en 40 avant J.-C., *RAN*, 19, 1986, p. 57-77.
- COLBERT DE BEAULIEU 1961 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Notes d'épigraphie monétaire gauloise (III), *ÉC*, 9/2, 1961, p. 478-500.
- CREIGHTON 2005 : J. CREIGHTON, Links between the classical imagery in post-Caesarian Belgica and the rest of the Roman world, dans J. METZLER, D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 87-108.
- DELESTRÉE, BROCHET 2010 : L.-P. DELESTRÉE, S. BROCHET, La romanisation du nom gaulois d'un magistrat lexovien, *Cahiers numismatiques*, 183, 2010, p. 27-30.
- DELESTRÉE, MANTEL 2001 : L.-P. DELESTRÉE, É. MANTEL, Les monnaies gauloises du *fanum* d'Évreux (LEP Hébert), *Cahiers numismatiques*, 147, 2001, p. 19-33.
- DELESTRÉE, TACHE 2004 : L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, *Nouvel atlas des monnaies gauloises II. De la Seine à la Loire moyenne*, Saint-Germain-en-Laye, 2004.
- ESTY 2006 : W. ESTY, How to estimate the original number of dies and the coverage of a sample, *NC*, 166, p. 359-364.
- GUICHARD *et alii* 1993 : V. GUICHARD, P. PION, J. COLLIS, F. MALACHER, À propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., *RACF*, 32, 1993, p. 25-55.
- GUIHARD 2012 : P.-M. GUIHARD, *Monnaie et société chez les peuples gaulois de la basse vallée de la Seine. Recherches sur les usages monétaires d'une région entre le début du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Protohistoire européenne 14, Montagnac, 2012.
- MARTIN 2015 : St. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III<sup>e</sup> s. a.C. - I<sup>er</sup> s. p.C.)*, Scripta antiqua 78, Bordeaux, 2015.
- MOMMSEN 1873 : Th. MOMMSEN, *Histoire de la monnaie romaine III*, Paris, 1873.
- SCHEERS 1981 : S. SCHEERS, *Les monnaies gauloises du Musée d'Évreux*, Connaissance de l'Eure 41-42, Pacy-sur-Eure, 1981.
- SCHEERS 2005 : S. SCHEERS, Géographie et chronologie des monnaies de la Gaule imitées des monnaies romaines, dans J. METZLER, D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 71-85.

Murielle TROUBADY\*

## Les bronzes tardifs de Loire moyenne, des émissions turones ?

Les territoires des Turons et des Carnutes s'inscrivent globalement dans la moitié nord de la région Centre à laquelle il faut ajouter une partie des Yvelines. L'axe ligérien est donc une voie majeure de cette zone géographique. Une partie des séries monétaires auxquelles je me suis intéressée lors de mes études doctorales<sup>1</sup> était attribuée à « la Loire moyenne », c'est-à-dire à une zone large allant d'Angers à Orléans. Ce terme recouvre également les notions d'attribution plus incertaines comme turon/carnute ou encore Centre-Ouest. Les séries dites de « Loire moyenne » sont en or, en argent, en potin ou bronze.

Ce sont ces dernières que je vais présenter ici, à partir des données issues de mon doctorat, augmentées des informations obtenues grâce aux dernières fouilles en région Centre. Toutes ces données vont permettre de préciser l'attribution de ces séries mais aussi leur datation à travers les contextes de découverte.

### Les bronzes turons : épigraphes et tardifs

Les bronzes frappés sont les seuls qui n'aient été produits qu'en Touraine : leur concentration sur le territoire turon, mais aussi leur légende éponyme – TVRONA/TVRONOS – semblent bien attester une production locale. Seule la série des TVRONOS/CANTORIX est sans aucun doute un contre-exemple puisque concentrée uniquement dans l'est de la Gaule autour de Besançon.

#### *Les TVRONOS/TRICCOS*

La série des bronzes à la légende TVRONOS/TRICCOS comporte deux classes bien distinctes avec la même répartition géographique<sup>2</sup>.

*Classe 1* au bige / LT 6995-6993 ; BNF 6992-6995 ; ABT 277 ; DAG 28 ; SSL 700 ; DT 3510 D/ Tête diadémée à droite, boucles de cheveux dans le cou, devant TVRONOS.

R/ Bige, symbolisé par une roue et deux chevaux, sur lequel se tient un aurige debout brandissant une lance. Pentagramme derrière et dessous ligne de sol sous laquelle est inscrit TRICCOS.

Le prototype de cette monnaie serait un denier de Q. Sicinius et C. Coponius frappé vers 49/48 avant notre ère. Le poids moyen de cette classe est de 2,74 g pour un module de 17,5 mm.

*Classe 2* au taureau / LT 6997-6996 ; BNF 6996-7001 ; ABT 278 ; DAG 27 ; SSL 699 ; DT 3511 D/ Tête à droite avec une couronne de cheveux autour, devant TVRONOS. Grènetis.

R/ Taureau debout, cornes dressées vers le haut, un cercle de points centré derrière. Devant une amphore debout. Sous une ligne de sol, TRICCOS. Grènetis.

\* Docteur en Histoire, UMR 8546 AOROC CNRS-ENS ; murielletroubady@hotmail.com.

1. TROUBADY 2011.

2. TROUBADY 2011, figure 35

Le droit a le même prototype que la classe précédente. Le revers est similaire à celui de la série des ATEVLA/VLATOS (BNF 7181-7190) attribuée aux Rèmes.

Le poids moyen de cette seconde classe est de 2,57 g pour 17 mm.

Cette dernière est aussi la plus répandue des deux : 31 exemplaires sur les 68 de notre corpus. La première classe est représentée par onze exemplaires, les 26 autres ne peuvent être classés ni à l'une, ni à l'autre, soit parce que la monnaie est en mauvais état soit parce que la mention textuelle qui s'y rapporte ne le précise pas. Les poids et modules des deux classes sont très proches.

### *Le bronze TVRONA/DRVCCA*

- LT 6396 var. ; BNF 6395-6397 var. ; SSL 789 ; DT 2668

D/ Tête diadémée à droite, devant TVRONA, grènetis.

R/ Déesse ailée debout à gauche tenant une haste de la main droite se terminant par trois points en triangle. Le long de la haste DRVCCA. Grènetis.

Ce bronze, proche de celui à la légende DRVCCA attribué aux Carnutes, est aussi proche de celui à la légende MAGVRIX attribué, lui, à la Loire moyenne. Ces bronzes sont datés par leur prototype des années 50-40 avant notre ère<sup>3</sup>.

Cette série n'est représentée que par cinq exemplaires, tous en Indre-et-Loire : quatre proviennent d'Amboise et un autre de Panzoult. Il semble que cette série soit attribuable aux Turons mais le faible nombre d'individus invite à la prudence.

Simone Scheers l'avait attribuée aux Carnutes à cause de la légende DRVCCA au revers<sup>4</sup>. Ce type monétaire se trouve dans les cinq cas au sein ou à proximité d'un sanctuaire. Les poids s'échelonnent de 1,38 à 1,42 g pour des modules allant de 11 à 17 mm soit des valeurs moyennes de 1,4 g pour 14,5 mm.

Plusieurs bronzes frappés d'inspiration fortement romaine circulent le long de la Loire. On les retrouve majoritairement en Touraine bien qu'ils aient été attribués à la « Loire moyenne ». Ils sont datés d'après leurs prototypes et leur aspect romanisé des années post-conquête.

### *Le bronze de DRVCCA*

- LT 6396 ; BNF 6395-6397 ; ABT 262 ; SSL 788 ; DT 2669

D/ Tête féminine à droite, cheveux tirés et attachés par un bandeau perlé. Devant DRVCCA.

R/ Personnage féminin à gauche accoudé sur une colonne et tenant un serpent de la main droite.

Ce bronze a souvent été attribué aux Carnutes, notamment par S. Scheers alors qu'aucun élément, en dehors d'un exemplaire trouvé dans le Loiret (musée d'Orléans n° 10830), ne permet de l'affirmer. Ce bronze, comme les précédents, circule majoritairement en Touraine<sup>5</sup> et tardivement. Son aire de circulation le rapproche de celui

3. FISCHER 1998 ; SCHEERS 2005.

4. BRENOT, SCHEERS 1996, p. 112-113.

5. TROUBADY 2011, figure. 41

à la légende TVRONA/DRVCCA tout comme son iconographie. Il semble que ces deux types sont à rassembler en une même série, d'origine tourangelle. L.-P. Delestrée et M. Tache les ont réunis dans une seule série, la 607, qu'ils attribuent par contre toujours à la Loire moyenne. Le poids moyen de ce bronze est de 2,5 g pour un module de 16 mm.

### ***Le bronze EXOBNOS/CONETODVN***

- LT 6311 ; BNF 6310-6311 ; DT 2662

D/ Profil casqué à droite avec devant de bas en haut EXOBNOS.

R/ Cavalier casqué au bras droit levé, monté sur un cheval galopant à droite.

La série a fait l'objet d'un article de B. Fischer intitulé « EXOBNOS, le gaulois sans peur » (FISCHER 1995), qui reprenait en grande partie les découvertes d'Amboise. Six exemplaires proviennent de cet *oppidum* ; il s'agit de la plus grosse concentration de ce type. La quinzaine de découvertes localisée ne permet pas de donner une attribution définitive, mais elle semble se concentrer en Touraine. Au-delà, les deux autres sites ayant livré ce type de monnaie – le sanctuaire de la *Tour aux Fées* à Allonnes (Sarthe) et l'*oppidum* de Pommiers (Aisne) – sont d'envergure ayant livré un grand nombre de monnaies et avec des faciès très ouverts.

Cette série est absente des fossés d'Alésia. On la retrouve dans des contextes tardifs en Touraine et elle est certainement postérieure à la conquête, de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Le poids moyen de ce bronze est de 2,9 g pour un module de 16,75 mm.

### ***Le bronze d'ARTOS***

- LT 6385 ; BNF 6382-6386 ; ABT 258 ; SSL 784-785 ; DT 2664

D/ Tête diadémée à droite aux cheveux retombant sur la nuque dans un grènetis. Il y a un petit symbole derrière la tête.

R/ Coureur nu à droite tenant une palme de la main droite et un *caestus* de la gauche, derrière lui un pentagramme et devant ARTOS.

Le poids moyen de ce bronze est de 2,9 g pour un module de 17,2 mm.

Ce type n'est pas très répandu<sup>6</sup>, on le retrouve principalement en Touraine (12 ex.) à l'exception d'un exemplaire à Orléans. Les bronzes ARTOS sont issus de contextes culturels et tardifs, dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

### ***Le bronze d'ACVTIOS***

- LT 6388 ; BNF 6388-6390 ; ABT 259 ; SSL 791 ; DT 2665

D/ Tête à droite avec une chevelure composée de tresses croisées, devant ACVTIOS.

R/ Victoire debout à droite tenant un sceptre de la main droite et un autre debout posé au sol de la main gauche. En face se tient un aigle à gauche aux ailes repliées.

6. TROUBADY 2011, figure 38.



Ce bronze pèse en moyenne 2,73 g pour 16,5 mm.

La répartition du bronze ACVTIOS est similaire à celle des bronzes ARTOS<sup>7</sup>, en Touraine (10 ex.) et à Orléans mais également un exemplaire découvert à *Argentomagus* (Indre). Tous les contextes ne sont pas datés mais ce bronze semble tardif comme les deux précédents.

### *Le bronze d'ACVSSROS*

- LT 6391 ; BNF 6391-6394 ; ABT 260 ; SSL 786-787 ; DT 2666-2667

D/ Tête diadémée à droite, chevelure coiffée en chignon duquel part un collier de perles se terminant dans le haut des cheveux. Devant ACVSSROS.

R/ Sanglier ou cochon courant à droite avec un épi (blé ?) dessus orienté à gauche.

Son poids moyen est de 2,94 g pour 17 mm de diamètre.

La Touraine concentre la majorité des 15 découvertes en contexte tardif<sup>8</sup>, une provient d'*Argentomagus* (Indre) et une autre de Saint-Méen (Finistère).

### **Les bronzes aux deux hommes se faisant face**

Cette série se décline en plusieurs types monétaires épigraphes. Elle comporte au revers deux hommes debout se faisant face. Cette scène peut être interprétée comme une prestation de serment.

#### *Classe 1 / Le bronze à la légende ΙΓΚ*

- LT 6400 ; BNF 6400-6401 ; DT 2671 var

D/ Tête masculine à droite, chevelure composée de petites mèches relevées vers le haut du crâne. Grènetis fin autour.

R/ Deux hommes debout, face à face avec les genoux légèrement fléchis. Ils tiennent chacun une épée ou un bâton vers le bas. Celui de gauche tient aussi un objet arrondi, certainement un torque. Dessous ΙΓΚ.

#### *Classe 2 / À la légende ΙΓΚΚ*

- LT 6403 ; BNF 6403-6404 ; SSL 792 ; DT 2671 var

D/ Tête masculine laurée à droite, chevelure composée de petites mèches, dont une qui remonte derrière la nuque.

R/ Deux hommes debout, face à face avec les genoux légèrement fléchis. Ils tiennent chacun une épée ou un bâton vers le bas. Celui de gauche tient un torque et celui de droite un autre objet arrondi. À gauche ΙΓΚΚ.

#### *Classe 3 / À la légende ΚΑΡΙΘΑ au revers*

- LT 6405 ; BNF 6405 ; ABT 261 ; SSL 792 ; DT 2671

D/ Tête masculine laurée à droite, chevelure composée de petites mèches, dont une qui remonte derrière la nuque. La couronne de laurier est bien visible, les mèches le long du visage sont plus épaisses.

7. TROUBADY 2011, figure 39, vol. II.

8. TROUBADY 2011, figure 40.

R/ Deux hommes debout, face à face avec les genoux légèrement fléchis. Ils tiennent chacun une épée ou un bâton vers le bas. Celui de gauche tient certainement un torque. À gauche **KARIΘA**.

*Classe 4 / À la légende **KARIΘA** au droit*

- LT 6406 ; BNF 6406-6409 ; ABT 261 ; SSL 792 ; DT 2671

D/ Tête masculine laurée à droite, chevelure composée de petites mèches, dont une qui remonte derrière la nuque. La couronne de laurier est bien visible, les mèches le long du visage sont plus épaisses. Dessous **KARIΘA**.

R/ Deux hommes debout, face à face avec les genoux légèrement fléchis. Ils tiennent chacun une épée ou un bâton vers le bas. Celui de gauche tient certainement un torque.

Les légendes sont souvent hors flan ce qui rend difficile une attribution certaine à l'une ou l'autre classe. Néanmoins, si l'on considère la répartition générale de cette série<sup>9</sup> on constate une fois de plus une concentration en Indre-et-Loire en contexte culturel. Le poids moyen de cette série est de 3,63 g pour un module moyen de 16,75 mm.

***Le bronze TOVTOBOCIO / ATEPILOS***

- LT 6361 ; BNF 6361-6366 ; ABT 256 ; SSL 795 ; DT 2596-2597

D/ Tête masculine à gauche au nez proéminent aux cheveux courts en arrière. Le nez, le menton et l'arcade sourcilière sont très marqués. Autour **TOVTOBOCIO**. Grènetis.

R/ Lion marchant à droite, crinière très en relief, queue relevée, autour **ATEPILOS**. Grènetis.

Le poids moyen de ce bronze est de 3 g pour un module de 16 mm.

Ce bronze est représenté par 46 exemplaires dans notre corpus dont la répartition ne permet plus d'attribuer ce type aux Carnutes<sup>10</sup>. En effet, la Touraine concentre un peu plus de la moitié des exemplaires et la Loire semble bien être l'axe privilégié de sa circulation. Les sanctuaires sont les principaux lieux de découvertes de ce bronze.

Deux séries de bronzes, ceux à la légende **MAGVRIX** et à la légende **ARTOIAM**, posent encore question faute de données suffisantes.

***Le bronze de MAGVRIX***

- LT 6398 ; BNF 6398-6399 ; ABT 263 ; DT 2670 ; 1,25 g en moyenne (RIG 205)

D/ Tête féminine diadémée à gauche, deux lanières autour du cou tiennent quelque chose derrière la nuque, peut-être un carquois. Devant le visage **MAGVRIX**.

R/ Personnage ailé à gauche, il tient un carnyx de la main droite et sa main gauche est posée sur un bouclier reposant à ses pieds.

Ce bronze semble-t-il très rare, n'apparaît pas dans notre corpus. Nous n'avons ni identifié ni lu de référence d'une découverte de ce type. Il est mentionné dans différents catalogues et dans le Recueil des inscriptions gauloises (RIG), attribué soit aux Carnutes

9. TROUBADY 2011, figure 42.

10. TROUBADY 2011, figure 43.

ou à la Loire moyenne à cause de sa ressemblance avec le bronze de DRVCCA. B. Fischer n'en cite pas d'autre mais mentionne un exemplaire à Larochemillay près du Mont-Beuvray (Nièvre)<sup>11</sup>.

### *Le bronze ARTOIAM*

- BNF 10308-10309 ; SSL 790 ; DT 2663

D/ Proche du bronze EXOBNOS, tête masculine casquée à droite, devant ARTOIAM, derrière anneau et S. Grènetis.

R/ Personnage marchant à gauche drapé en toge, tient de la main gauche un grand bâton terminé par des points et un autre de la main droite en forme de faucille. Derrière vase. Grènetis.

À ma connaissance, seuls trois exemplaires de ce type sont localisés, sur trois territoires différents : chez les Cénomans à Allonnes<sup>12</sup>, chez les Turons aux *Châtelliers* à Amboise<sup>13</sup> et chez les Carnutes à Orléans - la *Charpenterie*. Ce bronze se trouve dans des contextes tardifs et plutôt culturels (Allonnes et Amboise).

### **Des bronzes très tardifs très fréquents en contexte culturel**

Maintenant qu'il est établi que ces bronzes sont émis en Touraine regardons de plus près leurs contextes de découverte.

L'*oppidum* des *Châtelliers* à Amboise et ses temples est un site majeur pour la mise au jour de ces bronzes, notamment les TOVTOBOCIO/ATEPILOS, ACVSSROS, ARTOS mais surtout les TVRONA/DRVCCA (4 des 5 ex. connus). Il s'agit vraisemblablement de la capitale de cité à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Certaines séries monétaires ont pu y être produites<sup>14</sup>. À l'inverse le sanctuaire de Panzoult, encore mal connu mais ayant livré une grande quantité de monnaies, concentre les bronzes à la série des hommes se faisant face, en plus de quelques exemplaires des autres séries de bronzes turons.

Ces dernières années beaucoup d'habitats protohistoriques ont été mis au jour en Indre-et-Loire, grâce aux aménagements comme celui de la LGV Tours-Bordeaux ou du tramway à Tours. Ces nouvelles données donnent une meilleure vision de l'occupation du territoire et des fonctions des habitats.

Bien que très peu nombreux, souvent uniques au sein d'un lot de potins, de nouveaux bronzes ont été mis au jour en contexte d'habitat. Le TVRONOS/TRICCOS au taureau principalement mais aussi un ACVSSROS. Une partie de ce qui semble être l'habitat gaulois de l'*oppidum des Châtelliers* a ainsi livré quelques-uns de ces bronzes, concentrés dans des fosses datées de la fin de La Tène D2b voire du règne d'Auguste.

Ce qui ressort de l'étude des contextes de découverte connus c'est qu'ils datent tous des années 40/30 avant notre ère ou du tournant de notre ère. L'émission de nos bronzes épigraphes turons se situe donc dans cette fourchette de temps.

11. FISCHER 1998, p. 326.

12. COLBERT DE BEAULIEU 1961, p. 38-39.

13. SSL 790 ; CARTIER 1842, p. 431-432, pl. 1 vol. II, Cartier n° 18.

14. LARUAZ 2009 ; TROUBADY 2011, p. 412-420.

La concentration de ces bronzes dans les sanctuaires m'amène à m'interroger sur une possible fonction culturelle de ces objets. En Touraine les potins à la tête diabolique se retrouvent en quantité sur tous les types de site, ce qui n'est pas le cas des bronzes même au tournant de notre ère.

En conclusion, voici sur cette planche (figure 1) toutes les séries de bronzes attribuables aux Turons, séries qui avaient été identifiées et dessinées par E. Cartier en 1842 dans la Revue Numismatique.



Figure 1 - Bronzes attribués aux Turons.  
Dessins extraits du LA TOUR 1892 et de CARTIER 1842.

## Bibliographie

- BLANCHET 1905 (ABT) : A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, 1905.
- BRENOT, SCHEERS 1996 (SSL) : C. BRENOT, S. SCHEERS, *Catalogue des monnaies massaliètes et des monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, Louvain, Peeters, 1996
- CARTIER 1842 : E. J. B. CARTIER, *Monnaies gauloises trouvées dans le camp d'Amboise*, RN, 7, Paris, 1842, p. 420-433.
- COLBERT DE BEAULIEU 1961 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, Les légendes TOIM et APHTOIAMOC sont l'une et l'autre ARTOIAMOS, *BSFN*, avril 1961, p. 38-39.
- DAG 1875-1923, *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, III vol. Paris, 1875-1923.
- DELESTRÉE, TACHE 2004 (DT) : L.-P. DELESTREE, M. Tache, *Nouvel atlas des monnaies gauloises, II, De la Seine à la Loire moyenne*, Ed. Commios, Saint-Germain-en-Laye, 2004.
- FISCHER 1995 : B. Fischer, EXOBNOS, le gaulois sans peur, *CN*, 124, 1955, p. 15-17.
- LARUAZ 2009 : J.-M. LARUAZ, *Amboise et la cité des Turons. De la fin de l'âge du Fer jusqu'au Haut-Empire, II<sup>e</sup> s. av. n. è. / II<sup>e</sup> s. de n. è.*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle sous la dir. de S. Fichtl, Université F. Rabelais, Tours, 2009, 3 vol.
- LA TOUR 1892 (LT) : H. DE LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1892.
- MURET, CHABOUILLET 1889 (BNF) : E. MURET, A. CHABOUILLET, *Catalogue des monnaies gauloises de la bibliothèque nationale*, Plon, Paris, 1889.
- RIG 1998 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, B. FISCHER, *Recueil des inscriptions gauloises, IV, Les légendes monétaires*, XLV supp. Gallia, CNRS, Paris, 1998.
- SCHEERS 2005 : S. SCHEERS, Géographie et chronologie des monnaies de la Gaule imitées des monnaies romaines dans J. METZLER, D. WIGG-WOLF (éd.), *Die Kelten und Rom : Neue numismatische Forschungen, Actes du colloque du Fond de Gras/Titelberg, Luxembourg, 30.04-03.05. 1998*, Studien zu Fundmünzen der Antike, 19, Verlag P. Von Zabern, Mainz, 2005, p. 71-86.
- TROUBADY 2011 : M. TROUBADY, *Circulation et diffusion monétaire chez les Turons et les Carnutes au second âge du Fer*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle sous les directions de S. Fichtl et K. Gruel, Université de Tours, 3 vol., 2011, 772 p.

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30 AVRIL 2016

Président : M. Michel Amandry.

Membres présents : M<sup>m</sup>es et MM. E. Arbabe, D. Bocciarelli, A. Bourgeois, Fr. Boursier, Chr. Charlet, D. Frobert, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, K. Gruel, P.-O. Hochard, L. Lariche, J.-R. Le Dantec, St. Martin, S. Nieto-Pelletier, G. Rambert-Rat, A. Suspène, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invités : M. et M<sup>me</sup> E. Hiriart, M. Troubady.

Membres excusés : F. Arbez, M. Bompaire, Fr. Duyrat, A. Hostein, J. Jambu, Ph. Mathieu, J. Meissonnier.

## BSFN

Aucun procès-verbal n'est à adopter. Le *BSFN* du mois de mars est en cours d'impression et ne devrait pas tarder à être envoyé. La maquette générale du *BSFN* change à partir du numéro de mars 2016 et s'aligne désormais sur celle de la *Revue numismatique*.

## Candidatures

La candidature de M. Antoine Clerc, étudiant à Orléans, est présentée. Elle est parrainée par M<sup>mes</sup> Sylvia Nieto-Pelletier et Maryse Blet-Lemarquand.

## Élections

Les candidatures présentées lors de la séance du 2 avril dernier sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Pierre Bourrieau, Alain Calamuso et Christophe Lemerrier sont élus membres correspondants à l'unanimité.

## Annonces

Le président rappelle que les prochaines Journées numismatiques se dérouleront à Colmar du 10 au 12 juin prochains (cf. l'encadré ci-dessous) et que la Société royale de Numismatique de Belgique (SRNB) fêtera son cent soixante-quinzième anniversaire le 21 mai prochain. À cette occasion, la SFN sera représentée par MM. Amandry et Gautier.

Il cède la parole à M. Patrick Villemur qui rappelle de son côté la tenue, à la Bibliothèque municipale de Versailles, d'une exposition intitulée « *L'ami américain. Les Français et l'Indépendance américaine, 1776-1783* », du 5 juillet au 8 octobre 2016, à laquelle participe la SFN et la BnF.

Le président annonce que, suite aux travaux du quadrilatère Richelieu cet automne et à la fermeture temporaire de la salle des Commissions, les séances de la SFN se tiendront à l'INHA (2, rue Vivienne, en face de l'entrée actuelle de la BnF – site Richelieu), dans la salle Fabri pour les séances du 3 septembre et du 5 novembre 2016, et dans la salle Benjamin pour la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Le président remercie à nouveau l'INHA et M. Antony Hostein pour leur aide à cette occasion.

Enfin, le président a le plaisir d'annoncer que M. Laurent Stefanini, membre de la SFN, a été nommé ambassadeur auprès de l'UNESCO.

## Remise du Prix Babut 2016

Comme le président l'avait annoncé lors de l'Assemblée générale de mars 2016, la SFN a décidé de redonner vie au « prix Babut », dont le but est de récompenser, une fois tous les deux ans, l'auteur d'un ouvrage consacré exclusivement à la numismatique française, quelle que soit la période étudiée.

Le prix Babut 2016 est remis à M. Stéphane Martin pour son ouvrage intitulé « *Du sesterce au denier. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III<sup>e</sup> s. a.C.-I<sup>er</sup> s. p.C.)* » et publié chez Ausonius, à Bordeaux.

M. Arnaud Suspène retrace la carrière du récipiendaire et présente l'ouvrage à l'assemblée. Le président, au nom de la SFN et de l'assemblée, remet ensuite le prix Babut à M. Martin, qui remercie chaleureusement la SFN et l'assemblée.



### **59<sup>e</sup> Journées numismatiques – Colmar – 10-12 juin 2016**

Les prochaines Journées numismatiques se dérouleront à Colmar (Haut-Rhin), les 10-12 juin prochains. Contrairement aux années précédentes, il ne sera pas envoyé de formulaire papier. Le programme ainsi que le bulletin d'inscription sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de la SFN :

<http://www.sfnnumismatique.org>

Pour toute demande de renseignement, merci de vous adresser au secrétariat de la SFN à l'adresse suivante : [sfnm@hotmail.fr](mailto:sfnm@hotmail.fr)

### **Communications**

Le président cède la présidence de séance à M<sup>me</sup> Sylvia Nieto-Pelletier, qui a organisé une séance thématique consacrée aux monnayages gaulois. M<sup>me</sup> Nieto-Pelletier, après avoir présenté cette après-midi thématique et ses enjeux, donne la parole à M<sup>mes</sup> et MM. Katherine Gruel, Eneko Hiriart, Stéphane Martin et Muriel Troubady, qui présentent tour à tour leurs communications.

À l'issue de celles-ci, M<sup>me</sup> Nieto-Pelletier remercie les intervenants et l'assemblée, puis le président déclare la séance close.

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

---

## TARIFS POUR 2016

### Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger) .....	26 €
Membres titulaires .....	34 €

**Droit de première inscription** ..... 8 €

### Abonnement au *BSFN*

#### Membres de la SFN

France .....	28 €
Étranger .....	34 €

#### Non membres de la SFN

France .....	40 €
Étranger .....	45 €

Vente au numéro ..... 5 €

**Changement d'adresse** ..... 1,50 €

Compte bancaire      BRED Paris Bourse  
Code BIC                BRED FRPPXXX  
N° IBAN                 FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

---

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique  
10 numéros par an — ISSN 0037-9344  
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

### Société Française de Numismatique

*Reconnue d'utilité publique*

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | [sfnum@hotmail.fr](mailto:sfnum@hotmail.fr)

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD ([pierre-olivier.hochard@univ-orleans.fr](mailto:pierre-olivier.hochard@univ-orleans.fr))

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie France-Quercy – Mercuès

